



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Laurence MAILLART-MEHAIGNERIE

Présidente de la Commission du Développement durable

et de l'Aménagement du territoire

Députée de la 2^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine

Communiqué de Presse – 17/05/2021

Laurence MAILLART-MEHAIGNERIE – Députée de la 2^{ème} circonscription d'Ille-et-Vilaine – inaugurerait cet après-midi l'exposition « Objectifs pour le développement durable », à l'école Jacques Prévert de Liffré

L'école Jacques Prévert de Liffré accueillera pendant une semaine une exposition sur les « Objectifs de développement durable ». Conçue par la Fondation Elyx*, cette exposition a été présentée sur les grilles du Palais Bourbon (début 2021) **pour officiellement lancer la décennie d'action, les 10 dernières années qui nous séparent de la date butoir de 2030 pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD).**

L'école Jeanne d'Arc de Rennes accueillera également l'exposition à partir du 24 mai.

Ces deux écoles de la circonscription ont participé à l'édition 2021 du Parlement des Enfants et rédigé deux propositions de loi sur l'alimentation durable. A cette occasion, Laurence Maillart-Méhaignerie a pu rencontrer les élèves de ces deux classes de CM2 et échanger avec eux sur le rôle des députés et la « fabrique de la loi ».

En leur donnant les clefs pour comprendre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du développement durable les élèves seront les premiers acteurs du changement.

Signature d'une convention interministérielle pour accélérer le déploiement de l'éducation au développement durable dans les établissements scolaires

L'inauguration de l'exposition à l'école Jacques Prévert a eu lieu le même jour que la signature d'une convention entre la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale. Cette convention vise à renforcer la coopération entre les deux ministères pour accélérer le déploiement de l'éducation au développement durable auprès des élèves, de la primaire au lycée ; conformément à l'article 2 de la loi Climat et Résilience qui prévoit d'inscrire l'éducation aux grands enjeux de société et au développement durable comme une mission essentielle de la formation scolaire, dans sa définition même.

17 objectifs de développement durable inscrits par les Etats membres de l'ONU dans l'Agenda 2030

L'Agenda 2030 est un plan d'action pour les populations, la planète et la prospérité. Il vise aussi à renforcer la paix partout dans le monde et reconnaît que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions reste la condition *sine qua non* du développement durable.

Parmi ces 17 objectifs : l'éradication de la pauvreté, l'accès à la santé, l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement, le recours aux énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation, la réduction des inégalités, la préservation de la vie aquatique, etc.

Selon la présidente de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, les Objectifs de développement durable devraient à l'avenir mieux guider les députés dans l'élaboration des lois comme dans le contrôle de l'action gouvernementale et des politiques publiques.

**Elyx est l'ambassadeur digital des Nations unies*

Contact presse : Anne-Audrey YVON – 06.82.45.44.45 – anne-audrey.yvon.lmm@clb-an.fr